

## Avis aux porteurs transmis par Euroclear et mis en ligne sur le site internet de Sanso Investment Solutions

Paris, le 16/09/2019

**Objet** : Changement de dénomination et intégration de critères d'investissement durables dans la stratégie d'investissement du fonds CONVICTIONS MULTIOPPORTUNIES (Part A - code ISIN FR0010687038 ; Part B - code ISIN FR0010687020 ; Part P – code ISIN FR0007085691 ; Part S – code ISIN FR0010785873)

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts A, B, P ou S du fonds CONVICTIONS MULTIOPPORTUNIES, géré par la société de gestion SANSO Investment Solutions et nous vous remercions de votre fidélité

### 1- L'opération

Nous vous informons que :

- la stratégie d'investissement du fonds, en cohérence avec la nouvelle dénomination du fonds et la philosophie et les engagements de Sanso IS, prend désormais en compte des critères d'investissement ISR ou liés aux thématiques durables
- la nouvelle dénomination du fonds est désormais SANSO CONVICTIONS,
- **Stratégie d'investissement : critères d'investissement durables**

L'objectif de gestion et l'univers d'investissement restent inchangés. En revanche, la gestion introduit au sein de l'univers des critères extra-financiers d'investissement.

L'actif net du fonds comprendra désormais au moins 50% de sous-jacents (fonds, ETFs...) ISR ou liés aux thématiques durables. Par thématiques durables, Sanso IS entend les sous-jacents spécialisés sur :

- la transition énergétique (notamment l'accès à une énergie peu génératrice de CO2, l'efficacité énergétique, les transports propres...),
- la raréfaction des ressources (notamment l'accès des populations aux ressources à travers un circuit responsable et préservant la planète et la biodiversité, les technologies permettant d'économiser les ressources...),
- les sujets liés à la santé ou au bien-être des populations (notamment santé, vieillissement, éducation, alimentation saine et biologiques...).

Pour les sous-jacents ISR, les principaux critères, applicables, selon les sous-jacents analysés, sont :

- les moyens internes et externes dont dispose la société de gestion pour analyser les émetteurs sous l'angle ESG,
- la manière dont l'analyse ESG impacte la construction de portefeuille,
- l'appropriation par l'équipe de gestion des enjeux ESG,
- l'exercice des droits de vote et la démarche d'engagement,
- la transparence offerte sur la démarche et la performance « extra-financière » du portefeuille.

Les sous-jacents ISR (ou sous-jacents prenant en compte des critères ESG) sélectionnés pourront suivre des approches ISR différentes et peuvent conduire à des résultats divergents.

Pour les sous-jacents thématiques durables, les principaux critères sont :

- les critères du gérant pour inclure un émetteur dans l'univers investissable (par exemple l'existence d'un minimum de chiffre d'affaires sur les thèmes ou activités retenus),
- la capacité à mesurer l'impact positif généré par les investissements en portefeuille,
- la prise en considération d'éléments ESG dans le processus de sélection des émetteurs,
- l'exercice des droits de vote et la démarche d'engagement,
- la transparence fournie sur la démarche.

Les critères énumérés ci-dessus sont des critères d'analyse, d'appréciation, d'évaluation mais ne sont pas des critères d'exclusion. Le gérant privilégie les sous-jacents ayant la meilleure évaluation interne. Cette opération d'intégration de critères d'investissement ISR ou liés aux thématiques durables dans la stratégie d'investissement du fonds a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 16/09/2019 et prendra effet au 19/09/2019.

➤ **Changement de dénomination**

A compter du 19/09/2019, la nouvelle dénomination du fonds CONVICTIONS MULTIOPPORTUNIES est désormais SANSO CONVICTIONS. Il est à noter que cette modification n'est pas soumise à l'agrément de l'AMF.

**Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.**

**Si toutefois les modifications ne vous convenaient pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais pendant une durée de trente jours, à compter de la date d'envoi de la présente lettre.**

**2- Les modifications entraînées par l'opération**

- Le profil de risque

Modification du profil rendement/risque : **OUI**

Augmentation du profil rendement/risque : **NON**

L'intégration de critères d'investissement extra financiers ne modifie pas le profil de risque du fonds.

- Augmentation des frais : **NON**

**3- Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds sur le site internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com) ou d'en faire la demande auprès de :

**SANSO Investment Solutions - 69 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS**  
[contact@sanso-is.com](mailto:contact@sanso-is.com) / 01 84 16 64 36

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

**En revanche, si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts.** Après expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, le Fonds Absorbant ne facturant pas de commission de rachat.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

David Kalfon  
Président

	VOTRE FONDS avant le 19/09/2019	VOTRE FONDS à compter du 19/09/2019
<b>Dénomination</b>	<b>Convictions MultiOpportunities</b>	<b>Sanso Convictions</b>
<b>Objectif de gestion</b>	Inchangé	
<b>Univers d'investissement</b>	Inchangé	
<b>Critères extra-financiers de sélection d'investissement</b>	Néant	Les investissements viseront à favoriser à minima à hauteur de 50% de l'actif net des sous-jacents (fonds, ETFs...) ISR ou liés aux thématiques durables. Par thématiques durables, Sanso IS entend les fonds spécialisés sur la transition énergétique, la raréfaction des ressources ou encore la santé.